

Séance du 25 février 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la Mairie sous la présidence de M. Jean-Paul COQUILLE, Maire. Etaient présents : Mmes et MM. : Martine Letourneur, Mickaël Feuvrier, Nicolas Padois, Anne Molard, Christophe Krakus, Patrice Coutelle, Ingrid Caté. Absente Excusée : Mme Solène Loyer. Absente : Mme Marion Marie. Mme Caté a été nommée secrétaire.

Le conseil municipal a approuvé les comptes rendus des réunions du 14 janvier et du 11 février 2022.

2022-02-d3 à d8

Vote des comptes administratifs 2021 et des comptes de gestion 2021

Les comptes de gestion et les comptes administratifs font apparaître les résultats suivants :

LOTISSEMENT	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes (titres émis)	39 072.46	32 263.78
Dépenses (mandats émis)	33 263.78	15 686.06
Résultat exercice 2021	5 808.68	16 577.72
Résultat de clôture précédente 2020	19 938.13	- 32 263.78
Excédent global	25 746.81	
Déficit global		- 15 686.06

Le Conseil Municipal décide, le report du déficit d'investissement de 15 686.06 €, le report de l'excédent de fonctionnement de 25 746.81 €. Vote : 0 abstention, 0 contre, 7 pour

ASSAINISSEMENT	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes (titres émis)	5060.29	1 920.00
Dépenses (mandats émis)	2 803.52	15 499.01
Résultat exercice 2021	2 256.77	-13 579.01
Résultat de clôture précédente 2020	5 251.20	28 302.54
Excédent Global	7 507.97	14 723.53

Le Conseil Municipal décide, le report de l'excédent d'investissement de 14 723.53 €, le report de l'excédent de fonctionnement de 7 507.97 €. Vote : 0 abstention, 0 contre, 7 pour

COMMUNE	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes (titres émis)	172 899.21	20 089.35
Dépenses (mandats émis)	132 693.06	40 376.46
Résultat exercice 2021	40 206.15	-20 287.11
Résultat de clôture précédente 2020	127 462.21	16 144.72
Excédent ou Déficit Global	167 668.36	-4 142.39
Solde des restes à réaliser		- 5 982.07
Affectation excédent de fonctionnement capitalisé	10 124.46	0
Report	157 543.90	- 4 142.39

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit : Excédent de fonctionnement capitalisé 10 124.46€, Report en investissement -4 142.39, Report en fonctionnement : 157 543.90 (Vote : 0 abstention, 0 contre, 7 pour)

2022-02-d9 à d11

Vote des budgets primitifs 2022

Commune : Le Conseil Municipal vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 288 783.90 €, en dépenses et recettes d'investissement à 128 219.46 € (Vote : 0 abstention, 0 contre, 8 pour)

Assainissement :

Le Conseil Municipal vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 12 422.97€, en dépenses et recettes d'investissement à 16 957.53 € (Vote : 0 abstention, 0 contre, 8 pour)

Lotissement :

Le Conseil Municipal vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 47 366.81€, en dépenses et recettes d'investissement à 15 686.06 € (Vote : 0 abstention, 0 contre, 8 pour)

2022-02-d12

Vote des taux d'imposition 2022

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition

Le Conseil Municipal vote les taux suivants pour l'année 2022

Taxe foncière (bâti) : 33.25 %

Taxe foncière (non bâti) : 23.99 %

(Vote : 0 abstention, 0 contre, 8 pour)

2022-02-d13

Dossier d'aide sociale

Une demande d'aide pour impayé d'énergie a été adressée au Conseil Municipal par le service solidarité du Département. La Commission action sociale après avoir étudié le dossier déposé le 17 janvier 2022 auprès de l'assistance sociale, propose aux membres du Conseil Municipal d'accorder une aide à la famille.

Le Conseil Municipal décide d'accorder une aide de 200€. Cette participation financière est destinée à la prise en charge d'une partie de la facture d'électricité et sera versée directement à EDF.

(Vote : 1 abstention, 0 contre, 7 pour)

2022-02-d14

Restauration du Christ en Croix

Le Conseil Municipal valide le devis de Mme Grenouilleau restauratrice de sculptures pour la restauration du Christ en Croix pour un montant de 5 250 € HT soit 6 300 € TTC.

- autorise le Maire à déposer les demandes de subvention suivantes :

Ressources	%	Montant
Etat DRAC	30%	1575
Conseil Départemental	25%	1312
Fondation du patrimoine	25%	1312
Fonds propres	20%	1051
TOTAL		5250

- autorise le Maire à signer le devis après obtentions des subventions.

(Vote : Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

2022-02-d15

Contrat d'Assurance des Risques Statutaires du personnel

Le contrat groupe d'assurance pour les agents arrivera à échéance en fin d'année.

La commune de Chemiré en Charnie charge le Centre de Gestion de la Sarthe de souscrire pour son compte des conventions d'assurance, auprès d'une entreprise d'assurance agréée.

Le taux de cotisation et les garanties proposées lui seront soumis préalablement afin que la commune puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat groupe d'assurance souscrit par le centre de gestion à compter du 1^{er} janvier 2023.

(Vote : Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 0)

2022-02-d16

Référent Natura 2000

Afin de favoriser un suivi efficace des actions mises en œuvre, chaque commune doit désigner un élu référent Natura 2000 pour participer aux votes lors des comités de pilotage

M. Coquille Jean Paul est désigné référent Natura 2000 pour Chemiré en Charnie.

Questions diverses

Il est proposé et décidé par le Conseil Municipal d'avancer l'heure d'extinction de l'éclairage public.

Date prochaine réunion : vendredi 25 mars 2022

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22h30